



Le SNESUP-FSU de l'Université de Strasbourg demande que soit mis fin aux activités lucratives du Centre de primatologie

(Communiqué de presse du 14 novembre 2017)

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg doit se prononcer ce jour sur une proposition de délibération qui est pour le moins étonnante dans le contexte actuel : la dissolution de l'association ADUEIS et la réinternalisation au sein de l'université de l'ensemble des activités auxquelles cette entité de droit privé s'adonne depuis sa création en 2009 (importation, quarantaine, pension et vente de Primates non humains, prélèvement et vente d'échantillons biologiques, etc).

Le SNESUP-FSU de l'Université de Strasbourg s'interroge et pose les questions suivantes :

- La précipitation avec laquelle cette mesure de dissolution de l'association est proposée par la présidence de l'université aux administrateurs est-elle liée à l'ouverture d'une [enquête judiciaire](#) pour « abus de confiance et autres détournements » ?
- Le projet de réinternalisation des activités lucratives de l'association dont tout laisse à penser qu'elles ne sont pas viables a-t-il fait l'objet d'une étude préalable solide ?
- Est-ce la vocation d'un service public que de s'adonner à des activités lucratives qui, ainsi que le reconnaît le texte de la délibération, « peuvent potentiellement nuire à la réputation de l'université » ?

Le SNESUP-FSU de l'Université de Strasbourg, qui a [rappelé récemment](#) les entorses à la démocratie universitaires qui ont accompagné la création de l'ADUEIS, invite les élu.e.s du Conseil d'Administration à s'opposer fermement à cet invraisemblable projet de réinternalisation : ses motivations demeurent opaques et il risque à terme de peser sur le budget de l'université, après la dilapidation de 5,6 millions d'euros en investissement immobilier, prélevés sur les ressources propres de l'établissement. Le SNESUP-FSU demande que soit mis fin aux activités lucratives du Centre de primatologie.